



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires**

Metz, le 28 janvier 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Gaëlle DELACAUCHY
Tél : 03 87 34 83 50
E-mail : gaelle.delacauchy@moselle.gouv.fr

Monsieur Derek KICHEMBRAND
99 rue Saint Martin
54610 RAUCOURT

OBJET : Dossier de déclaration concernant des travaux sur un affluent du ruisseau de Chégnny sur la commune de Louvigny - N°57-2022-00041

Accord immédiat

RÉF. : Y:\1. Dossiers PE\Travaux sur cours d'eau\LOUVIGNY\2022-01_Chégnny-Kichembrand

P.J. : 2

Lettre recommandée avec accusé de réception N° *1A 167 033 243 1 2*

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante : travaux sur un affluent du ruisseau de Chégnny sur la commune de Louvigny.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier complet : 25 janvier 2022
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2022-00041

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier, et je vous prie de trouver ci-joint le récépissé de déclaration. Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. **Celle-ci devra être réalisée conformément au dossier déposé.** Il vous revient également de respecter les dispositions relevant de la rubrique 3.1.2.0 précisées par l'arrêté du 28 novembre 2007 que vous trouverez en PJ.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de Louvigny pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER

Copie : Mairie de Louvigny